



Syndicat de l'enseignement
de la région
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec)
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651
Télécopieur : 450 455-0083
Courriel : presidence@servaudreuil.net
Site Web : www.servaudreuil.net



Mot de la présidente

Dépôts de nos demandes en prévision du renouvellement de notre convention collective nationale

Les 28 et 31 octobre, nous avons déposé au Conseil du trésor, à Québec, nos demandes intersectorielles suivies de nos demandes sectorielles.

Nul besoin de vous entretenir longtemps sur l'ampleur de nos demandes. Ce n'est pas surprenant d'avoir un cahier de demandes si volumineux puisque :

- le réseau souffre d'un sous-financement;
- nos conditions d'exercice de la profession sont de plus en plus difficiles;
- vous manquez de temps;
- le travail prescrit et le travail réel sont à deux antipodes, vous vivez donc un conflit de valeurs et ce conflit joue sur votre santé mentale;
- nous vivons les contrecoups de la pandémie, car certains élèves ont du retard et d'autres manquent de motivation;
- le panier d'épicerie ne cesse d'augmenter;
- etc.

Je pense réellement que ces demandes sont toutes légitimes et que nous tenterons, par notre mobilisation et celle des citoyens et citoyennes derrière nous, d'atteindre la majorité d'entre-elles.

Je vous encourage à suivre l'évolution de la négociation par toutes les plateformes mises à votre distribution :

- Lire les courriels transférés par la personne déléguée syndicale;
- Visiter les sites internet suivant : www.servaudreuil.net, www.negotiation.lacsq.org, www.lacsq.org, www.lafse.org, www.frontcommun.org;
- Visiter les pages Facebook de ces organisations.

Véronique Lefebvre, présidente



Demande de rachat

De retour d'un congé de maternité ?

Lorsque Retraite-Québec reçoit votre demande dans les 6 mois suivant la fin de votre congé parental, le cout de votre rachat correspond au montant des cotisations que vous auriez payées si vous aviez été au travail pendant cette période.

Lorsque Retraite-Québec reçoit votre demande plus de 6 mois après la fin de votre congé parental, le cout de votre rachat est établi en fonction de votre salaire et de votre âge.

Notez que si vous êtes de retour au travail à compter du début de l'année scolaire, votre congé parental s'est terminé en date du 30 juin 2022. Si vous souhaitez avoir le prix le plus avantageux pour votre rachat, vous devez faire votre demande à Retraite Québec avant le 30 décembre 2022.

Pour plus de renseignements ou pour compléter votre demande de rachat, vous pouvez prendre rendez-vous avec Isabelle Gariépy en téléphonant au bureau syndical : 450 455-6651.



➤ Engagement à temps plein 2022-2023 (suite)	2
➤ Libérations pour les plans d'interventions (PI) et allocations des mesures 15320 et 15374	2
➤ Un prof de secondaire poursuit son élève!	3
➤ Gardez la maîtrise de votre formation continue et de votre tâche	3
➤ Assemblée générale du 7 octobre 2022	4

Félicitations aux enseignantes et enseignants ayant obtenu leur poste à temps plein!

(suite de L'Informel de septembre 2022, Volume 31, no. 1)

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste au
Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Beauchamp Camille	Adaptation scolaire	François-Perrot
Lapalme Cynthia	Adaptation scolaire	De la Samare
Therrien-Thibault Audrey	Adaptation scolaire	Cuillierrier/Harwood

Libérations pour les plans d'interventions (PI)

Les libérations en lien avec les plans d'interventions (PI) doivent servir à libérer les enseignants et non les autres catégories de personnel. De plus, comme ces sommes sont conventionnées, le centre doit les utiliser pour les libérations seulement.



Allocations des mesures 15320 et 15374 au primaire 2022-2023

École	Nombre de PI Classes ordinaires	Nombre de PI Classes	Total général	Somme / école 2022-2023	Report Surplus	Total disponible Pour 2022-2023
École à l'Orée-du-Bois	12	0	12	928 \$	- \$	928 \$
École Auclair	68	0	68	5 257 \$	1 184 \$	6 441 \$
École Brind'Amour	36	0	36	2 783 \$	- \$	2 783 \$
École de Coteau-du-Lac	55	27	82	5 336 \$	- \$	5 336 \$
École de la Riveraine/Saint-Zotique	49	0	49	3 788 \$	- \$	3 788 \$
École de la Samare	28	6	34	2 406 \$	- \$	2 406 \$
École de l'Épervière	46	12	58	4 038 \$	- \$	4 038 \$
École de l'Hymne-au-Printemps	48	0	48	3 711 \$	- \$	3 711 \$
École des Étriers	50	25	75	4 870 \$	- \$	4 870 \$
École des Légendes	30	0	30	2 319 \$	221 \$	2 540 \$
École des Orioles	55	6	61	4 493 \$	- \$	4 493 \$
École du Papillon-Bleu	57	123	180	9 347 \$	- \$	9 347 \$
École du Val-des-Prés	53	0	53	4 097 \$	2 009 \$	6 106 \$
École François-Perrot	32	29	61	3 639 \$	- \$	3 639 \$
École Harwood	39	0	39	3 015 \$	- \$	3 015 \$
École José-Maria	16	0	16	1 237 \$	497 \$	1 734 \$
École La Perdriolle	39	15	54	3 618 \$	- \$	3 618 \$
École Léopold-Carrière	89	17	106	7 563 \$	- \$	7 563 \$
École Marguerite-Bourgeois	22	10	32	2 102 \$	- \$	2 102 \$
École Notre-Dame-de-la-Garde	27	0	27	2 087 \$	- \$	2 087 \$
École Notre-Dame-de-Lorette	44	0	44	3 402 \$	- \$	3 402 \$
École Sainte-Madeleine	103	0	103	7 963 \$	- \$	7 963 \$
École Sainte-Marthe - Cuillierrier	42	0	42	3 247 \$	787 \$	4 034 \$
École Saint-Michel	12	0	12	928 \$	- \$	928 \$
École Saint-Thomas	30	0	30	2 319 \$	- \$	2 319 \$
École Virginie-Roy	35	0	35	2 706 \$	- \$	2 706 \$
Total général	1117	270	1387	97 199 \$	4 698 \$	101 898 \$

Un prof de secondaire poursuit son élève!

Un professeur a décidé de porter plainte contre l'un de ses élèves pour diffamation. Qu'en a dit la juge? Une décision qui va probablement faire jurisprudence...

Voilà un jugement qui promet de faire parler dans le milieu scolaire. La Cour du Québec a condamné un élève de secondaire à payer à son professeur la somme de 1 000 dollars pour dommages moraux.

Avec trois autres camarades, le jeune homme s'est confectionné un chandail affichant une photo d'un de ses professeurs avec la mention « Kirky suce Larocque ». Une tenue qu'ils ont alors porté dans un centre commercial.

Tenu au courant, le professeur, représenté par Me **Charles-Eric Désilets**, a décidé de mettre en demeure les quatre jeunes.

Après avoir réglé son litige avec l'un d'entre eux, celui-ci a poursuivi les trois autres pour 12 000 \$: 6 000 \$ pour atteinte à la réputation, à l'honneur, à la dignité et pour les troubles et inconvénients et 6 000 \$ en dommages punitifs.

L'audience s'est finalement tenue uniquement à l'encontre de l'un des jeunes. Le mis en cause, défendu par Me **Jessica Nadon**, affirme « qu'il n'y avait aucune intention malveillante et que le quantum réclamé est exagéré et non fondé ».

Le professeur assure, quant à lui, qu'il s'est grandement inquiété que le message à connotation sexuelle puisse porter atteinte à sa carrière d'enseignant.

Pour rendre son jugement, la Cour du Québec s'est notamment fondée sur l'arrêt Bou Malhab c. Diffusion Métromédica CMR Inc. rendu par la Cour suprême. L'idée étant d'établir un lien entre la faute et le préjudice.

La juge **Julie Messier** a ainsi estimé que l'impression du message « Kirky suce Larocque » avec l'image de M. Larocque constituait bien un fait portant atteinte à l'honneur. Quant au préjudice subi, il a été considéré ici que « l'image renvoyée par le message au lecteur était dégradante ».

Me Charles-Eric Désilets se dit satisfait de la décision rendue : « Il n'y avait pas de jurisprudence jusqu'à ce jour sur une telle question. Cette décision va créer un précédent. Elle trace vraiment la limite de ce qui peut être toléré par les enseignants. »

« Ici ce qui était très particulier c'est qu'on était hors du cadre scolaire, on atteignait la réputation du professeur dans sa vie personnelle », précise-t-il.

Me Jessica Nadon a, pour sa part, refusé de répondre à nos questions.

Par : Sonia Semere, Droit-Inc.com



**GARDEZ LA MAITRISE DE VOTRE
FORMATION CONTINUE ET DE VOTRE
TÂCHE**

Le site d'AppliProf a été amélioré et modifié. Vos formations seront maintenant calculées par période de référence (cycle de deux ans). L'ancienne période de référence demeurera disponible.

Le volet de la tâche a été ajouté pour faciliter le calcul de vos heures et ainsi voir la progression de votre tâche annualisée. Quand le nombre d'heures explose, une notification en rouge apparaît. Avant que le nombre d'heures explose, vous pourrez discuter avec votre direction d'école pour un réaménagement de votre tâche à la baisse. Par exemple, enlever un comité ou diminuer le nombre de réunions, etc.

Si vous n'êtes pas déjà inscrite ou inscrit, suivez ce lien : [L'AppliProf FSE-CSQ](#).

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions concernant l'AppliProf.

Véronique Lefebvre, présidente

Assemblée générale du 7 octobre 2022

Photos souvenirs

Merci de votre participation!

